

Petit bréviaire de novlangue piétonnisante

Sous l'apparence sympathique de permettre « *aux citoyens de se réapproprier l'espace public* », le piétonnier que de nombreux Bruxellois avaient appelé de leurs vœux s'est transformé en projet de parc-à-thèmes flanqué de sa « *route des parkings* ».

Au fil des plans et annonces qui se succèdent depuis plus d'un an, les desseins de la Ville de Bruxelles pour la naissance d'un « *nouveau cœur* » urbain (« *BXL.Heart* ») se précisent. Les boulevards centraux sont voués à devenir « *une succession de places et placettes* » avec d'un côté, la place De Brouckère redessinée en « *agora* » (aussi appelée « *Times Square* ») et de l'autre, la place Fontainas en « *jardin* ». Entre les deux : l'espace situé devant l'actuel Centre administratif se métamorphoserait en « *foyer* », la place de la Bourse en « *théâtre urbain* » et l'immeuble de la Bourse en « *New Beer Temple* ». Le ton est donné : dans l'auto-proclamée « *plus grande zone piétonne d'Europe* », ce sera « *Plaisirs d'Hiver* » toute l'année.

Les transports en commun seront déviés de cette « *zone confort* », mais un petit train électrique permettra aux touristes d'y circuler et des taxis de rejoindre le casino.

Pour parfaire ce plan de lutte contre « *la bronchiolite, première maladie infantile de notre Ville, dûe au taux de pollution extrêmement élevé dans notre Ville* », le Mayor et son Collège veulent construire quatre nouveaux parkings souterrains sous des places historiques. Ils seront concédés pour une durée de 35 ans à des investisseurs privés à qui il incombera d'élaborer et réaliser le réaménagement des espaces publics. À ceux qui s'étonnent de ce projet en contradiction avec la suroffre de places de stationnement dans le périmètre et avec le Plan régional de Mobilité (qui vise à réduire l'utilisation de la voiture individuelle de 20% à l'horizon 2018), on rappellera que le Ministre régional de la Mobilité est aussi élu à Bruxelles-Ville et qu'il défend ces mesures négociées entre les partis de la majorité communale. Rien d'étonnant donc à ce que la Région mette son stand au MIPIM de Cannes (le marché international de la promotion immobilière) à disposition de la Ville pour y promouvoir son projet, baptisé pour l'occasion « *BXL.Park* ».

Autour de la « *zone confort* » : une « *boucle de desserte* » automobile, prompte à saturer des artères habitées et pour certaines déjà complètement embouteillées aux heures de pointe. Si le Mayor s'offusque du vocable de « *mini-ring* », son Échevine de la Mobilité n'hésite pas, elle, à parler de « *route des parkings* ». Elle demande d'ailleurs « *aux gens qui n'ont pas de voitures d'être solidaires avec ceux qui en ont une* », et précise ainsi sa pensée : « *Nous essayons que les automobilistes qui pénètrent dans le Pentagone évitent au maximum les quartiers résidentiels* ». Les habitants du Pentagone, eux, peuvent subir la « *zone d'inconfort* » et sa pollution automobile...

Mini-ring, parkings... et bling-bling

L'Échevine des Affaires économiques, elle, voit ces parkings comme l'opportunité d'accroître « *l'attractivité des logements, avec pour conséquence éventuelle l'arrivée d'habitants à meilleure capacité contributive* », et le piétonnier comme « *un plan de redéploiement économique* » permettant de « *booster le cœur de ville* ». Au programme : étendre l'autorisation d'ouverture dominicale des commerces, « *upgrader l'offre commerciale* » en attirant « *des enseignes de qualité* » et en décourageant « *le bas de gamme* » – ce qui sera fait notamment par le non renouvellement de certains baux commerciaux de rez-de-chaussées appartenant à la Ville, ou encore par l'interdiction de mener une activité horeca à certains endroits...

La Ville veut agir, car les commerces du centre-ville sont menacés par Neo, ce vaste projet de transformation du plateau du Heysel en centre d'affaires, de loisirs et de commerce, qui a été initié... par la Ville, sous forme d'un partenariat public-privé des plus opaques. L'avènement de Neo, avec son centre commercial de 70.000 m², ses bureaux et ses parkings, se solderait par une perte de clientèle de 23% pour les commerces du centre. C'est du moins le résultat d'une étude commanditée par la Ville à un consultant privé spécialisé dans le « *geomarketing* »... qui a aussi travaillé pour Neo.

L'Échevine des Affaires économiques, opposée à Neo lorsqu'elle siégeait dans l'opposition, le défend aujourd'hui « *par cohérence politique* ». Gênée aux entournures, elle veut éviter de construire « *un succès qui se baserait sur l'effondrement du cœur de ville* ». Remède préconisé : spécialiser les « *noyaux commerciaux* » en leur donnant de « *nouvelles identités* ». Ainsi, la rue Neuve deviendrait la « *High street belge n°1* » attirant notamment « *des concepts de magasins voués à une marque (ex. : Disney)* » ; la place De Brouckère un « *cœur créatif moderne d'interconnexion* » avec « *pop up store permanent axé sur les innovations* », « *bornes de réalités augmentées* » et « *logements pour classe créative* » ; le boulevard Adolphe Max jouerait la carte d'une « *offre haut de gamme en lien avec la clientèle des touristes/congressistes* » ; le boulevard Anspach accueillerait « *des commerces d'achats d'impulsions* », etc.

Adieu simples troquets, artisans, bouquinistes, épiceries, pharmacies, night-shops et autres commerces de proximité ? Place au « *centre commercial en plein air* » ? Ceux qui craignaient une « *disneylandification* » du centre-ville ne croyaient pas si bien dire.

Un Mayor « qui ose »

Derrière l'affirmation martelée en boucle qu'il faut avoir « *une vision* » et « *des ambitions* » pour la ville, et que celles-ci doivent « *profiter en premier lieu aux habitants* », la « *cohérence* » qui émerge des plans de la Ville est plutôt celle d'un urbanisme déterminé par le tourisme et le « *benchmark international* ».

Le Collège peine ainsi à justifier que ses plans n'aient fait l'objet d'aucune étude d'incidences ni enquête publique, qu'ils soient si peu concertés avec ses services administratifs et contradictoires avec d'autres plans de la Ville encore en cours d'exécution comme certains Contrats de quartier. Quant au « *processus participatif* » mis en place, il se contente « *d'informer pour garantir l'adhésion* » des habitants.

« *Je sais que ce plan fait peur. C'est normal, parce que c'est nouveau et quand c'est nouveau, ça fait peur* », répète à l'envi l'Échevine de la Mobilité pour expliquer les nombreuses critiques auxquelles elle doit faire face. Mais en fait de « *modernité* » et d'« *innovation* », le système qui permet l'éclosion de ces projets est une banale réplique du modèle de gouvernance néo-libérale, promu au rang d'horizon indépassable de la démocratie locale.

Lorsqu'on y regarde de plus près, ce système a aussi quelque chose de moyenâgeux. Il faut assister à un Conseil communal à Bruxelles-Ville pour observer à quel point le Mayor et ses Échevins, assis dans leurs fauteuils cossus sous les lambris dorés de la salle du Conseil, méprisent tout questionnement ou critique émis envers leurs projets. « *Le pouvoir, c'est de ne pas partager toute l'information et de la garder pour soi* », dit le Mayor en réponse à une question d'élus de l'opposition... Élus auxquels il arrive de ne recevoir l'ordre du jour complet d'un Conseil communal que quelques jours avant sa tenue, voire des documents juridiques importants et complexes le jour-même de leur mise au vote.

Il faut le voir pour le croire. Voir le Mayor brandir le résultat d'une étude confiée à un bureau privé qui n'a de « *participative* » que le nom, et affirmer, sous le feu des critiques, qu'il bénéficie d'un large soutien de la population. Voir les membres de sa Cour gloser sur les questions des conseillers communaux, qu'ils écoutent à peine, trop occupés qu'ils sont à surfer sur leur Smartphone ou à ricaner entre eux. Les voir évacuer les questions gênantes sans y répondre, tout en prétendant y avoir « *déjà répondu* », ou prétendre que des études sont publiques alors qu'elles sont secrètes... voire inexistantes. Voir encore le Mayor crier sur les citoyens mécontents, confinés dans un minuscule espace au fond de la salle, qu'ils ont juste le droit de se taire, « *de se présenter aux élections, d'être candidats, d'être élus et d'ensuite s'exprimer* » ! Une phrase cocasse pour un Bourgmestre non élu. Car ce mandataire peu populaire ne doit sa nomination qu'à sa soif de pouvoir et au stratagème de son parti qui l'a hissé dans ce fauteuil à la place de son prédécesseur, jugé trop vieux, en échange d'une retraite dorée. Ce dernier a été recasé aux manettes de... Neo.

Gwenaël Breës

Article paru dans le n°19 de « [Kairos](#), journal antiproductiviste pour une société décente ».